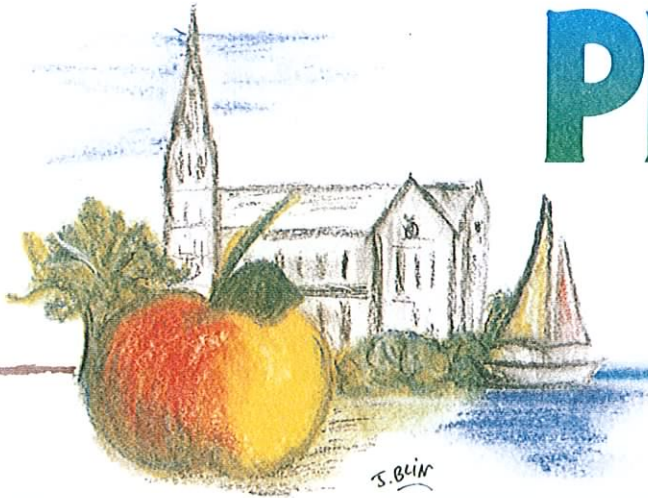


PLEUDIHEN



Village

INFORMATIONS

30/01/2015 n°1780

www.pleudihen.fr

La CAISSE PRIMAIRE d'ASSURANCE MALADIE (Cpam)

La Cpam mène une campagne de communication sur le recours contre tiers. L'objectif de cette campagne est de faire connaître le plus largement possible la nécessité pour un assuré social de déclarer à la Cpam un accident survenu par le fait d'un tiers (accident de la route, accident de sport, morsure de chiens, coups et blessures...).

Victime d'un accident ou d'une agression ? Vous avez été mordu par un chien, blessé dans un accident de la route ou lors d'une agression, vous avez été percuté par un skieur pendant les vacances, vous avez été victime d'un accident médical, vous êtes tombé sur le sol glissant d'un magasin...

Pensez à en informer votre caisse d'assurance maladie et votre médecin traitant !

Pourquoi ? La Cpam va prendre contact avec le responsable de l'accident et sa compagnie d'assurance pour se faire rembourser des frais engagés pour vous soigner. Cela ne changera rien pour vous, vous serez remboursé comme d'habitude.

En quoi est-ce important ? En informant votre Cpam, vous faites un geste simple, utile et citoyen pour éviter à notre système de santé de supporter des frais qui ne lui incombent pas. C'est aussi cela être un assuré responsable et solidaire !

Comment déclarer un accident ?

Par courrier à : Cpam 22024 Saint-Brieuc cedex 1

Par téléphone au 36 46

Sur ameli.fr, rubrique Votre caisse / Je suis blessé par un tiers

RECENSEMENT MILITAIRE (ou recensement citoyen)

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire. La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies. Le recensement en ligne est désormais possible dans certaines communes.

La JOURNEE DEFENSE et CITOYENNETE (JDC)

La JDC est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans. Les pouvoirs publics et les forces armées agissent chaque jour pour que la liberté puisse exister, sur notre territoire, mais également en Europe et sur d'autres continents. La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que cette liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense. Opportunités professionnelles mais également opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront - s'ils le souhaitent - obtenir lors de cette journée des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée.

En fin de journée, un certificat de participation est remis. Il est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Source : <http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/recensement>

Infos pratiques.

Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (d'un fixe)
Médecin : 15 Pharmacie : 3237
Assistante sociale : RDV au
02.96.85.81.60

Association « Soleil et Sourires » :
contact Pleudihen : 02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance :
02.96.83.38.64

Cabinet infirmier : 31 rue de Saint-Malo
02.96.88.28.57

Garde du réseau BRONCHIOLITE.

Du 31/01 au 01/02 : DAVY Geoffray 73
Cana à Pleslin. 02.96.27.89.80

CONCILIATEUR de JUSTICE -
Jacques-Arnaud PINON. Prendre RDV
au ☎ 02.96.83.20.20

CENTRE CULTUREL

✓ BIBLIOTHEQUE 02.96.88.20.55

Mardi	9h-12h	
Mercredi	9h-12h	14h-18h
Judi		14h-18h
Vendredi	9h30-12h	
Samedi	9h30-12h30	

✓ EXPOSITION 02.96.88.20.55
Du 3 au 28 février, exposition des
carnets de voyage de Gisèle BION
(pastels). Entrée libre.

Les RENDEZ-VOUS de la
BIBLIOTHEQUE

Carnaval Samedi 21 février à 14h
- le CARNAVAL s'invite à

la bibliothèque. Les enfants sont invités
à venir déguisés! Animation gratuite,
ouverte à tous. Inscriptions au
02.96.88.20.55.

Tri sélectif - Prochain ramassage des
sacs jaunes dans les villages : mardi 10
février.

TICKETS DE CANTINE

Prochaines ventes : Mardi 3 février.

anecdotes du numéro précédent).

"En 1914, lorsque la guerre éclate, l'aviation est une invention récente. Le premier vol n'a eu lieu que onze ans auparavant, et cette même année voit les débuts de la guerre des airs. Le 5 septembre, le premier combat aérien de l'histoire voit un avion allemand abattu à la mitrailleuse par un avion français, près de Reims, alors que les ballons dirigeables dominent le ciel. Les Britanniques et les Français en possèdent 4 et 5, et les Allemands une douzaine. En janvier 1915, l'armée allemande s'équipe de nouveaux "zeppelins" qui sont des géants de 160 mètres de long. Ils sont équipés de plus de bombes, volent plus haut et sur de plus grandes distances. Le 15 janvier, ils parviennent jusqu'au Royaume-Uni où ils bombardent 3 villes à l'est du pays. Quelques temps plus tard, ce sera au tour de Paris.

C'est également à cette période que l'Allemagne s'engage dans la guerre sous-marine. Ses U-Boote (de *Unterseeboot*, sous-marin en allemand) coulent sans avertissement tous les navires qu'ils croisent, même les civils.

Au même moment, sur le champ de bataille, la "guerre de mouvement" est arrêtée. Nous sommes passés à une "guerre de position". Les combattants des deux camps sont terrés dans des tranchées. Français et Britanniques n'avancent que de quelques centaines de mètres durant des semaines et perdront des dizaines de milliers d'hommes en trois mois."

Quelques rappels et anecdotes à connaître (sur cette période):

- la trêve et "l'esprit de Noël" : Depuis la fin du mois de novembre, les troupes ennemies se font face, de part et d'autre du front. Dans les deux camps, les soldats sont épuisés par les nombreuses attaques menées depuis septembre. Ils sont choqués par la violence des combats et le nombre de victimes.

Le 24 décembre 1914, à plusieurs endroits du front, les Allemands placent des sapins de Noël, avec des bougies et des lanternes en papier en première ligne. Plus tard, des soldats français et britanniques de garde près d'Ypres (Belgique) entendent des Allemands entonner des chants de Noël. Le lendemain, le jour de Noël, les soldats des deux camps sortent de leurs tranchées. Désarmés, ils s'avancent vers le *no man's land*. Ils échangent des cadeaux et se mettent à jouer au football.

"J'étais là à serrer la main des hommes que j'avais essayé de tuer quelques heures auparavant", explique après la guerre un soldat français décrivant cette "trêve de Noël". Quelques heures plus tard, les chefs des armées ennemies ordonnent d'arrêter cette fraternisation.

- le surnom "les Boches" : Le surnom "les Boches", donné par les Français aux Allemands, vient de l'ancienne expression alsacienne "tête de bosh", signifiant "tête de bois".

- les "chefs sont cousins" : Les chefs de l'Allemagne, du Royaume-Uni et de la Russie sont cousins. George V, le roi du Royaume-Uni, est le petit-fils de la reine Victoria, comme l'empereur d'Allemagne Guillaume II et le tsar de Russie Nicolas II.

- Les femmes qui remplacent les hommes:

- Les femmes qui remplacent les hommes dans les usines fabriquant les munitions sont appelées "munitionnettes". Dès le début de la guerre, le gouvernement français demande aux femmes de travailler pour remplacer les hommes partis au front.

- A cause de la guerre (?): A cause de la guerre, une race de chiens change de nom. Les bergers allemands sont rebaptisés bergers belges."

Le comité de rédaction : I. Malabeux et J.Reungoat

RANCE ENVIRONNEMENT - Assemblée Générale : Samedi 31/01 - salle des fêtes, à 16h. Conférence H. THEBAULT ouverte à tous : "Estuaire de la RANCE : Vérités et Contre-vérités".

STADE PLEUDIHENNAIS

> Vendredi 30/01 - **Championnat Foot LOISIR. 30 Ans et Plus** : Pas de match officiel.

> Samedi 31/01 - **Championnat Jeunes de LIGUE. Journée : 10** - Les U 15 A (DRH) se déplacent au FC LAMBALLE 1, à 15h30. **Championnats Jeunes de DISTRICT. Journées : 10 et 01/02 phase 2.** Les U 18 A (D1) reçoivent le FC LAMBALLE 2, à 14h. Terrain synth. Les U 18 B (D2) reçoivent l'US LANVALLAY Foot 1, à 16h. Terrain synth. Les U 15 B (D2) se déplacent au GJ VA PLANCOËT PLUDUNO 2, à 15h30. **Foot à 8 de DISTRICT. U 13 A, U 13 B, U 13 C** : Finales de Bassin du Challenge Henri GUERIN. **Ecole de Football.** Les U 10/11 A reçoivent l'AS TREGUEUX 1, à 11h. Terrain synth. Les U 10/11 B- C-D se déplacent à l'US QUESSOY, à 14h. Les U 8/9 A-B-C-D et les U 6/7 A-B-C-D : Voir le programme du WE avec les encadrants.

> Dimanche 01/02 - **Championnats SENIORS de LIGUE et de DISTRICT. Journée : 13.** Les Seniors A (DRH) reçoivent l'US LIFFRE 1, à 15h. Terrain synth. Les Seniors B (D2) reçoivent le FC PLESTAN St RIEUL 1, à 13h. Terrain synth. Les Seniors C (D3) se déplacent à l'S Le HINGLE 1, à 15h.

LES AMIS DU PATRIMOINE - "Après midi récréatif" - Dimanche 01/02 à 14h30 - salle des fêtes : Chant chorale, Théâtre, Danse traditionnelle. Tout public. Entrée gratuite.

SOCIETE de CHASSE - Samedi 28/02 à 20h - repas des chasseurs sociétaires, actionnaires, sympathisants de la commune peuvent y participer. Réservation obligatoire auprès des membres du bureau ou du président : 02.96.88.21.71/06.74.10.18.49 avant le 23/02.

L'association RJA recrute pour son accueil de loisirs du 6 au 31 juillet des animateurs et animatrices. Candidatures manuscrites accompagnées d'un C.V., d'une photo, et des photocopies des différents diplômes, à adresser à Madame Dufeil - Présidente de l'association R.J.A - 8 Rue de la Fosse Even, 22690 Pleudihen/Rance.

SERVICE JEUNESSE / Le service jeunesse de la commune est ouvert pendant les vacances d'hiver du lundi 9 février au vendredi 20 février.

> **Accueil de loisirs pour les 3-12 ans (activités variées).**

> **Espaces ados pour les collégiens et lycéens (activités à la carte).** Lundi 9/02. RDV 14h. Fin 16h30. Sports collectifs-city stade. 1€. Mardi 10/02. RDV 13h30. Fin 16h45. Sortie paintball indoor. 17€. Mer. 11/02. RDV 14h. Fin 16h30. Jeux de société. 1€. Jeudi 12/02. RDV 12h. Fin 16h45. Piscine ludique-Cesson-Sévigné. 5€. Ven. 13/02. RDV 12h. Fin 16h45. Patinoire-Rennes. 6€. Lundi 16/02. RDV 14h. Fin 16h30. Randonnée vélo. 1€. Mardi 17/02. RDV 13h30. Fin 16h45. Bowling. 11€. Mer. 18/02. RDV 14h. Fin 16h30. cuisine. 1 €. Jeudi 19/02. RDV 14h15. Fin 17h30. Cinéma Dinan. 5€. Ven. 20/02. RDV 13h30. Fin : 16h. Karting des Nielles-St Méloir. 45 €.Renseignements et inscriptions à la mairie (José Escanez 06.68.19.26.42).

AMICALE des ANCIENS COMBATTANTS

Bureau : Président : André DUFEIL. Vice-président : Roger LAUNAY. Président honoraire : Léon CHAPON. Trésorier : Joseph BRIAND. Trésorier adjoint : Jean REUNGOAT. Secrétaire : Maurice UGUEN; Porte-drapeaux : François PETTON, Jean POMMERET, Maurice UGUEN, Gérard GUINARD. Suppléant : Henri HAMON.

COMITE FETES et CULTURE

Le Comité des Fêtes et Culture vous propose une soirée de divertissement "The Divas Show" avec COSTIC (Incroyable Talent sur M6) le SAMEDI 7 MARS, à 20h30 - salle des fêtes. Entrée : adulte : 15€ ; enfant : 7€. Réservation au bar Le Breizh, aux Galettes Bertel, auprès des membres du bureau et sur le site lolosteph@laposte.net. Boissons et pâtisseries diverses sur place.

REUNIONS d'INFORMATION sur la Validation des acquis de l'expérience

GRETA Est Bretagne - Agence de développement des pays de Saint-Malo-Dinan

Mardi 3 février à 14h - Lycée Maupertuis à Saint Malo

Jeudi 26 février à 14h - Lycée Fontaine des Eaux à Dinan.